

à propos

du Programme Local de l'Habitat



Lettre d'information n°22 - décembre 2024



Actualité logement social : déploiement du système de cotation au 1^{er} janvier 2025

La **Conférence Intercommunale du Logement** réunie en séance plénière le 12 novembre 2024, sous la coprésidence de M. le Président Jackie Goulet Claisse et de M. le Sous-préfet Christophe Carol, **a approuvé le système de cotation de la demande locative sociale pour l'Agglomération.**

Cette obligation introduite par la loi ELAN est **un outil d'aide à la décision** pour les membres des commissions d'attribution des logements sociaux, qui vise à assurer une meilleure lisibilité et transparence du processus d'attribution des logements sociaux, tant pour les demandeurs que pour les acteurs qui interviennent dans ce domaine. La cotation consiste à attribuer un nombre de points à chaque demande de logement social, selon une série de critères dont une partie a été défini localement au regard des enjeux et de la stratégie locale d'équilibre de peuplement et de mixité sociale.

Le système de cotation a fait l'objet d'**une phase expérimentale sur 6 mois au 1^{er} semestre 2024**, afin de tester les nouvelles modalités et de s'assurer que la grille soit bien en adéquation avec les priorités définies localement. L'expérimentation a concerné les communes de Montreuil-Bellay, Longué-Jumelles et le quartier Chemin Vert – Hauts Quartiers à Saumur, et **a représenté 40 % des passages en commission** sur la durée de la phase test.

Après des débuts assez timides et des avis plutôt mitigés, **la cotation a démontré son intérêt en commission pour départager les avis et positionner les demandeurs par ordre de priorité** pour les attributions. Ce nouvel outil a donc pris sa place au sein des commissions, et joue bien un rôle d'aide à la décision aux mains des acteurs du champ des attributions de logement social.

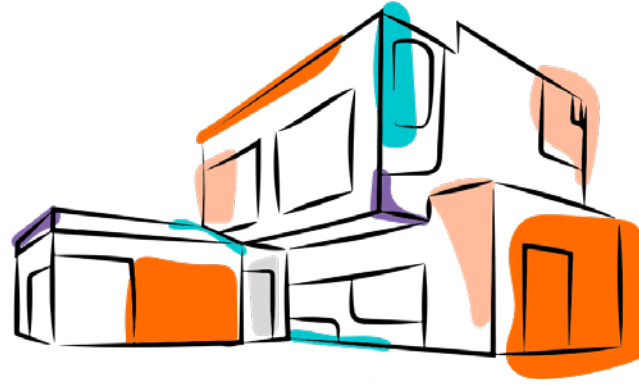
Le système de cotation a vocation à être rendu public, son contenu (critères et pondération) sera dévoilé au **1^{er} janvier 2025** au grand public et aux demandeurs, avec l'édition de plaquettes d'information dédiées. Une communication sera également proposée sur les sites internet de l'Agglomération, des bailleurs sociaux, et des communes de l'intercommunalité.





Le nom du lauréat de l'appel à projet "soutien au développement d'une offre d'habitat ou d'hébergement innovant" dévoilé

- Le lauréat de l'Appel à Projet "soutien au développement d'une offre d'habitat ou d'hébergement innovante" a été désigné par les membres de la Commission Aménagement Habitat le 3 septembre 2024. Il s'agit de l'association **Habiter et Vieillir Ensemble en Anjou (HAVEA)** pour son projet de **maison partagée pour seniors à Doué-la-Fontaine**. Ce projet emblématique a séduit à l'unanimité, dans la mesure où il répond en tous points à l'ambition de l'appel à projet :



- En apportant une réponse en matière de logement pour les seniors, un **habitat inclusif innovant** sur le territoire,
- En proposant **une réhabilitation exemplaire d'un bâti ancien vacant depuis plus de 10 ans, dans une logique de revitalisation des centres-bourgs**.



La maison partagée de Doué-la-Fontaine, c'est :

- Une maison de 320 m² bien située, proche des services et commerces,
- 4 logements à loyer modéré (plafonds HLM) de 30 m² et 1 logement intermédiaire de 50m²,
- Des espaces communs de vie sociale et partagée (salle à manger, cuisine, buanderie, etc.) et un jardin de 800 m².
- Une maison des familles adjacente pour l'accueil des proches,
- Un.e coordinateur.trice recruté pour l'animation du lieu et mettre en œuvre le projet social.

Le projet mobilise des financements publics (Département, CNSA, ANAH, Commune de Doué-en-Anjou) et privés (institutions de retraite, fondations et mécénat d'entreprise), du financement participatif citoyen, d'un organisme bancaire (prêt France Active) ainsi que des fonds propres associatif.

L'Agglomération soutient ce projet à hauteur d'un concours financier de 25 000 €, pour concrétiser l'ouverture du lieu en début d'année 2025.

Le projet apporte une véritable plus-value à l'offre existante sur le territoire, et témoigne qu'il est possible de proposer de nouveaux modes de vie, plus collectifs, plus sobres, plus écologiques et solidaires.

L'édition 2025 de l'appel à projet "soutien au développement d'une offre d'habitat ou d'hébergement innovante" portera sur la création - amélioration de l'offre d'hébergement pour les publics précaires, avec les axes d'intervention suivants :

- Une offre d'hébergement à destination des PUBLICS SPECIFIQUES (par exemple les personnes en dehors des dispositifs existants, les jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance, les personnes en attente d'un titre de séjour).

ET

- Une offre d'hébergement INNOVANT (par exemple sur le volet de la santé mentale ou sur le volet accueil des enfants en hébergement d'urgence ou d'insertion).

ET/OU

- Une offre d'hébergement en RECONQUÊTE DE L'EXISTANT.

Le règlement de l'appel à projet sera rendu public début avril 2025.



L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain multisite sur les centres-villes / centres-bourgs de Gennes-Val-de-Loire, Bellevigne-les-Châteaux, Vernantes et Doué-en-Anjou a démarré



**4 COMMUNES CONCERNÉES
PAR L'OPAH-RU**

8 CENTRES-BOURGS

*Périmètres d'intervention
en cœur de ville*



L'OPAH-RU de Gennes-Val-de-Loire, Bellevigne-les-Châteaux, Vernantes et Doué-en-Anjou...

- C'est un programme de **3 ans de 2024 à 2027**
- C'est l'objectif de **rénover 257 logements** minimum dont 211 occupés par leurs propriétaires et 46 logements locatifs
- C'est plus de **6,8 millions d'€** d'aides aux travaux mobilisables pendant la durée du programme et financées par :



- L'ANAH : **5 178 004 €**
- Le Département de Maine-et-Loire : **52 500 €**
- La Communauté d'Agglomération : **704 000 €**
- Les Communes :

- Gennes-Val-de-Loire : **287 500 €**
- Bellevigne-les-Châteaux : **153 000 €**
- Vernantes : **150 000 €**
- Doué-en-Anjou : **295 000 €**

- C'est l'**accompagnement gratuit des propriétaires** pour leur projet de travaux assuré par l'opérateur Alter Public.



Cette animation du dispositif représente un coût de **754 423 € TTC** porté financièrement par la Communauté d'Agglomération avec la participation de l'ANAH et du Département de Maine-et-Loire.



Retour sur la 3^{ème} édition de « Rénov'Plus » Les Rendez-vous de l'Habitat

La 3^{ème} édition de l'évènement « Rénov'Plus », Les Rendez-vous de l'Habitat, s'est déroulée le samedi 21 septembre dernier sur les communes de Fontevraud-l'Abbaye, Longué-Jumelles, Montreuil-Bellay, Saumur et Vivy.

Des portes ouvertes pour découvrir des logements en cours de rénovation, des rallyes-photos sur le patrimoine des communes ou encore des saynètes théâtrales sur le bien vieillir chez soi et la rénovation énergétique ont été proposées au programme de cette journée.

128 participants ont pu bénéficier des animations proposées cette année encore sur les 5 communes engagées.

RÉTROSPECTIVE DU PROGRAMME :

Le matin...

FONTEVRAUD-L'ABBAYE



- ▶ Sculpez et gravez le tuffeau

et aussi...

- ▶ Soyez curieux, poussez la porte !
- ▶ Rénovez, ça vaut le coût !

LONGUÉ-JUMELLES



- ▶ Soyez curieux, poussez la porte !

et aussi...

- ▶ Ouvrez les yeux, redécouvrez le patrimoine longuéen !
- ▶ Rénovez, ça vaut le coût !

VIVY



- ▶ Adapter son logement à la perte d'autonomie, ça ne s'improvise pas !

et aussi...

- ▶ Ouvrez les yeux, redécouvrez les façades de Vivy !
- ▶ Rénovez, ça vaut le coût !

L'après-midi...

MONTERUIL-BELLAY



- ▶ Sortir de la précarité énergétique, ça ne s'improvise pas !

et aussi...

- ▶ Soyez curieux, poussez la porte !
- ▶ Rénovez, ça vaut le coût !

SAUMUR



- ▶ Rénovez, ça vaut le coût !

et aussi...

- ▶ Soyez curieux, poussez la porte !
- ▶ Ouvrez les yeux, redécouvrez le patrimoine saumurois !
- ▶ Et si vous restiez chez vous ?
- ▶ Taillez, poncez, percez...





Et l'Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH), ça en est où ? Ça donne quoi ?

► Témoignages d'HÉBERGEURS :

Déborah, 47 ans, Les Verchers-sur-Layon (Doué-en-Anjou)

« Les 2 accueils se sont très bien passés : organisation, administratif, mise en relation avec les jeunes, relations avec les jeunes, cohabitation et échanges. Les situations différentes de chaque jeune sont très enrichissantes. On découvre, on s'adapte les uns aux autres (les jeunes accueillis, mes enfants et moi) et c'est une vraie richesse (alors qu'au départ je pouvais avoir des craintes). C'est un apport mutuel. Et c'est vraiment chouette ! C'est une très belle et utile initiative. »

Roland, 91 ans, Longué-Jumelles

« Mes relations avec Djibril et Quentin ont été excellentes, ce sont deux jeunes gens de culture différente mais très bien élevés, entre eux et moi-même l'ambiance était parfaite et me fait énormément de bien, je souhaite renouveler l'expérience car leur présence m'oblige à me remuer et ils me le rendent au centuple, c'est exactement le but que je recherche et votre délicate collaboration contribue à harmoniser le tout... »



► Témoignages d'HÉBERGÉS :

Juliette, 21 ans, Les Verchers-sur-Layon (Doué-en-Anjou)

« Merci à vous de m'avoir proposé l'hébergement chez Me T. La maison et le jardin sont juste parfaits, j'ai été très bien accueillie. Merci pour tout. »

Luka, 20 ans, Longué-Jumelles

« Tout s'est très bien passé, on a vite sympathisé et créé du lien avec Mr et Me C. On a même partagé quelques repas, c'était chouette. »

Le comité de pilotage pour présenter le bilan de cette année de lancement du dispositif s'est tenu le 7 novembre, en présence des élus locaux, des partenaires institutionnels, des organismes de formation et de l'emploi, et de quelques hébergeurs et nous les en remercions.

En quelques mots, HTH c'est :

- **68 binômes** constitués au 31/10/2024 (pour un objectif fixé par convention de 30 binômes),
- Un réseau de **51 hébergeurs** sur les communes de l'intercommunalité,
- **68 jeunes de 16 à 30 ans, dont 10 mineurs**,
- Des jeunes principalement en apprentissage, étudiants, salariés et stagiaires dans les secteurs de la bijouterie, le médico-social, la couture – textile, secteur animalier (zoo - équitation), tourisme et agriculture,
- 2 rencontres du réseau des hébergeurs sur l'année,
- Des **liens privilégiés avec les acteurs locaux** : communes, organismes de formation, réseaux d'entreprises, groupements d'employeurs, associations...
- 6 partenaires financiers : l'Etat, la Région, le Département, la CAF, la MSA et l'Agglomération pour un budget annuel d'environ 30 000 €,
- **Un mi-temps dédié à l'association Habitat Jeunes du Saumurois.**



L'enjeu pour les années à venir est de **consolider et stabiliser le modèle économique** du dispositif. La question de l'adhésion et du soutien des employeurs et du secteur de l'emploi et de la formation au dispositif a été posée, et sera approfondie dans les prochains mois.



À vos agendas !

L'équipe du pôle Habitat de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire vous donne rendez-vous au **salon de l'habitat** qui se déroulera du **20 au 23 mars 2025** au Parc des Expositions du Breil à Saumur.

SALON HABITAT

Des travaux dans votre logement ?



Informations
Conseils
Accompagnement
Aides

Un SEUL numéro !

02 41 40 45 51

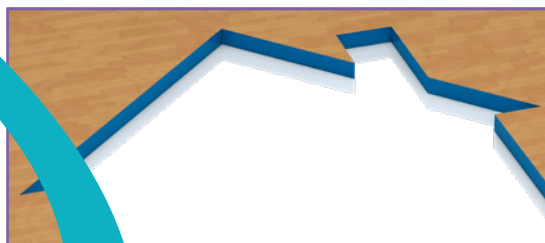
- Rénovation de votre logement
- Aménagement de votre habitat à la suite d'une perte de mobilité
- Maîtrise de vos consommations énergétiques
- Accès à des aides financières
- Accompagnement technique, juridique, financier et fiscal



Joyeuses fêtes
de fin d'année
à toutes et à tous



Prochain numéro en mai 2025



Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
Pôle Habitat
11 rue du Maréchal-Leclerc - CS 54030
49408 Saumur Cedex

02 41 40 45 56

habitat@saumurvaldeloire.fr www.saumurvaldeloire.fr